**Identification de l'organisme qui passe le marché** : SPL ARCHIPEL AMENAGEMENT, 2 BIS RUE LOUIS PASTEUR BP4365, 97500 Saint-pierre et miquelon

**Objet du marché** : Mission de contrôle technique pour l'aménagement du quai provisoire en quai définitif à Saint-Pierre

**Durée du marché** : La durée prévisible d'intervention du contrôleur technique est de 48 mois (12 mois études/36 mois travaux).

Le marché ne sera pas reconduit.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Nombre et consistance des lots : Le marché n'est pas alloti.

**Procédure de passation** : Procédure adaptée **Modalités d'attribution** : Le marché est unique. La proposition de variantes n'est pas autorisée.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

Critères de sélection : Prix : 60 %

Note méthodologique : 40 %

**Date limite** : Date limite de réception des offres : 25/02/2025 à 12h00 heure de Saint-Pierre et Miquelon soit 16h heure de France métropolitaine.

**Renseignements divers** : Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la SPL Archipel Aménagement via le profil acheteur.

Adresse Internet du profil acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2025\_Y\_EKW33Lhb

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 6 février 2025